

DEMANDE DE LICENCE 2027

Pour l'adhésion spécifique trail, les modalités ci-dessous ne s'appliquent pas. Pour l'adhésion trail, voir sous le tableau du coût des licences.

Modalités d'accès à l'espace FFTRI (<https://espacetri.fftri.com>)

Pour les renouvellements de licence : Cliquez sur « se licencier » ; avec votre identifiant (les 6 premiers caractères du n° de votre licence 2026) et mot de passe ; connectez vous et laissez vous guider. **N'oubliez pas de mettre à jour vos coordonnées personnelles.**

Si vous avez oublié votre mot de passe, identifiez-vous et cliquez sur : « mot de passe oublié ».

Un email avec les codes d'accès vous sera envoyé automatiquement si vous n'avez pas changé d'adresse mail donnée lors de votre première inscription (sinon, me contacter)

A vous de recréer votre espace personnel qui vous permettra de faire votre demande de licence en ligne.

Depuis la nouvelle réglementation sur les certificats médicaux, vous n'aurez plus à en fournir si vous cochez tous les items du questionnaire santé que vous devrez saisir pour votre demande de licence.

La licence 2027 sera obligatoire dès le 2 novembre pour ceux qui suivent des entraînements

Pour les nouveaux licenciés Rendez-vous sur le site de la FFTRI (<https://espacetri.fftri.com/>). Cliquez sur : se licencier, puis connectez-vous et créez votre espace personnel.

A la suite de cette opération, vous recevrez un email avec un identifiant et mot de passe provisoire qui vous permettront de faire votre demande de licence en ligne

Depuis la nouvelle réglementation sur les certificats médicaux, vous n'aurez plus à en fournir si vous cochez tous les items du questionnaire santé que vous devrez saisir pour votre demande de licence.

Modalités d'inscription licence 2026-2027

La licence sera réglée uniquement par carte bancaire sur internet (sauf ceux qui n'ont pas de CB ou qui prennent l'adhésion Trail)

La procédure est la suivante :

1- vous devez saisir votre demande de licence en ligne et vous téléversez les éléments de votre dossier sur espace tri 2.0 (autorisation parentale pour les mineurs)

2- Après « Remplir le formulaire de santé », vous avez « méthode de paiement » ; vous devez cliquer sur la case « paiement en ligne » pour le choix du paiement par carte bancaire de la totalité de la licence (part FFTRI, ligue et club). Si vous cochez pas cette case la demande de licence vous sera refusée et vous devrez la ressaisir en cochant OUI

3- Je vérifierai les données saisies et les éléments de votre dossier. Je pré-validerai la licence si tout est ok et noterai le coût total de l'inscription (qui pourra être différent du tableau des tarifs de licence joint en fonction des remises accordées : plusieurs membres de la même famille inscrites ; en recherche d'emploi, PASS Sport, arbitre au club....

4- Vous recevez alors un mail contenant un lien sur lequel vous devrez cliquer pour pouvoir payer votre licence par carte bancaire.

5- **Pour ceux qui règlent en plusieurs mensualités ou par coupons sports ou équivalents, vous devez suivre la même procédure de paiement par carte bancaire. Me faire parvenir avant votre inscription sur le site de la FFTRI par courrier vos chèques ou coupons. Une fois reçu, je paierais avec la carte bancaire du club.**

6- Une fois que la licence aura été réglée, vous pourrez disposer **immédiatement** de celle-ci. Elle sera valable du jour de la saisie jusqu'au 31 décembre 2027

Les avantages de cette nouvelle procédure : pour le club, plus de dossiers papiers à recevoir et plus de chèques à gérer et pour les licenciés, plus de dossiers papiers à faire parvenir au club (demande de licence, chèque,...) et mise à disposition immédiate de la licence.

Hors procédure par carte bancaire : pour ceux qui n'auraient pas de carte bleue (paiement par chèque) ainsi que ceux qui prendront l'adhésion trail réservée au trailers. (voir sous le tableau des licences les conditions d'obtention)

Types de licences et Tarifs

- si vous êtes sans emploi, je déduirai 20% de la part club indiquée dans le tableau ci-dessus, quand j'aurai reçu (par mail) le justificatif (attestation de sans emploi) correspondant.

DEMANDE DE LICENCE 2027

- **La licence dirigeant** est réservée aux membres du club ayant une responsabilité à l'intérieur du club et ne faisant pas de compétition et ne suivant pas les entraînements.
- **Les arbitres du club auront une réduction de 50€ sur la licence qu'ils prendront**
- **Licence compétition** : elle permet la pratique sur tous les créneaux club. Pour toutes les compétitions FFTRI, uniquement paiement du coût de l'inscription.
- **Licence loisir** : elle permet la pratique sur tous les créneaux club. Pour toutes les compétitions FFTRI, paiement d'une « licence expérience » pour les épreuves FFTRI en plus du coût de l'inscription (7€ pour un S ; 22€ pour 1 M et 40€ pour un LD)
- **Hors département** : licence réservée aux membres du club habitant loin de Dijon (minimum hors département) et ne pouvant suivre aucun entraînement (**fournir un justificatif de domiciliation pour que je puisse valider cette licence**)

Types de licences	Coût Total des licences (FFTRI + ligue + part club)	Dont Part Club	Coût des licences pour les bénévoles sur nos épreuves de Dijon Triathlon
Dirigeant	50€	21.30€	40€
Arbitre	00€	-	00€
Compétition S&V	240€	135.30€	210€
Loisir	190€	143.80€	170€
Jeune compét. loisirs	190€ 190€	143.30€ 145.30€	170€ 170€
Paratriathlon compétition	235€	135.50€	205€
Paratriathlon loisir	180€	138.80€	160€
Paratriathlon jeunes	190€	143.30€	170€
Hors département	175€	70.30€	155€
Adhésion Trail	65€	65€	55€
Licence Action	NON		
Licence 4 – 6 ans	NON		

Adhésion Trail

Cette adhésion est prise **hors du champ FFTRI**. Vous ne serez donc pas licencié au club, mais adhérent au club. Les adhérents qui la prendront **ne pourront avoir accès qu'aux créneaux de course à pied et vélo**. Le créneau PPG sera possible si des places sont disponibles. Une assurance responsabilité civile est prise par le club pour couvrir d'éventuels accidents.

Le coût de l'adhésion est de 60€. Cette somme devra être versée à D. Milou par chèque accompagnée d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du trail (ou du sport), y compris en compétition et d'un formulaire spécifique d'adhésion à remplir et à renvoyer à Dominique Milou 5 rue des champs moreaux – 21121 Daix ; chèque à l'ordre de Dijon Triathlon).

Réduction si plusieurs membres de la même famille

Pour toutes les licences, la réduction par famille est la suivante : si 3 membres de la même famille = -20€ si 4 membres = -30€ (**il faut habiter sous le même toit pour pouvoir bénéficier de la réduction**)

Engagement bénévole au sein des épreuves organisées par notre club

Tous les membres du club **s'engagent à être présent** à au moins une journée d'une des organisations du club. En cas de non-participation de nos licenciés et adhérents, ils ne recevront aucune aide de notre part pour la saison 2027 (Tenues ; stages ; épreuves, prêt véhicule club,) et ne bénéficieront pas d'une éventuelle remise sur les licences

○ Les dates de nos 3 organisations :

- Dimanche 13 décembre 2026 : Bike and run près du terrain de foot d'Ahuy
- Samedi 24 avril 2027 : 11^{ème} Trail de la Chouette (+ préparation du site le vendredi 23 avril 2027)
- Samedi 29 mai et dimanche 30 mai 2027 : 41^{ème} triathlon de Dijon (+ préparation du site les jeudi 27 mai et vendredi 28 mai)

En cas de problème, contact : Dominique Milou 06.61.79.66.66